



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 29 mars 05

Groupement enseignement général

Chef d'escadron
Christophe VEUILLE
groupe D2

Fiche de stratégie

OBJET : sujet n°3 / depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

Alors que le sommet de Reykjavik (1986) montrait une volonté encore tenace des dirigeants de l'Union Soviétique à repousser les Etats-Unis hors de l'Europe et à les faire renoncer à leur projet de défense spatiale, cette politique de guerre froide prendra fin quelques années plus tard avec la soudaineté de la déliquescence de l'URSS. Ponctué par la rencontre décisive des chefs d'Etats Bush et Gorbatchev à Malte, l'année 1989 marque la fin de la séparation du monde entre les deux superpuissances et la fin de la course aux armements.

Depuis, et dans un souci de rendre le « monde plus tranquille pour tous », la stratégie nucléaire a et fait encore une large place à la lutte contre la prolifération. Cependant, cette stratégie nouvelle et révolutionnaire ne saurait se réduire à cette seule action, justement en raison de son caractère particulier et parce que comme toute stratégie, elle est complexe et qu'un changement d'apparence n'implique pas nécessairement une évolution fondamentale.

1 Le caractère particulier de la stratégie nucléaire

La mise au point et l'utilisation de la bombe atomique ont complètement bouleversé les stratégies classiques en ce sens que dorénavant, celui qui possédait la bombe n'était pas nécessairement capable de remporter une victoire sur le terrain, mais il devenait capable d'infliger des destructions insupportables à son adversaire. Outil actif de la capitulation du Japon, l'arme nucléaire est devenue ensuite une arme essentiellement dissuasive et utilisée comme telle par les différents Etats qui ont acquis cette technologie.

Compte tenu des possibilités destructrices de la technologie nucléaire, les gouvernements des Etats « nucléaires » ont toujours pris le parti de contrôler fermement leurs armées, ne leur laissant aucune initiative dans le domaine, interdisant notamment la banalisation de

cette arme et son utilisation en vecteur d'attaque même de faible puissance. Ces gouvernements semblent s'être également autolimités de façon à ne pas risquer de développer des « stratégies de persuasion », c'est-à-dire de chantages pour le règlement préventif des conflits entre Etats.

Le respect de la puissance de l'autre (celui qui possède la capacité nucléaire) garantit ainsi un équilibre entre les Etats et les conduit à mener une politique plus « raisonnable », c'est-à-dire que même en cas de conflit armé, l'engagement reste limité. En revanche, et paradoxalement, ce même conflit peut instantanément devenir total si les intérêts vitaux d'un des belligérants sont touchés. L'histoire n'ayant pas montré de conflit où un Etat envahirait un autre Etat doté de la puissance nucléaire, ce principe du passage de la guerre limitée à la guerre totale n'a pu (heureusement) être étudié.

2 La place de la lutte contre la prolifération dans la stratégie des Etats

La « maturité » des Etats soucieux de préserver les équilibres ou plus exactement de ne pas risquer une destruction générale de la planète par l'emploi d'armes non véritablement maîtrisables (illustration par les conséquences de la catastrophe du réacteur nucléaire civil de Tchernobyl le 28 avril 1986) ne peut cependant être considérée acquise dans la durée. La puissance, fondée sur une capacité réelle de destruction ou parfois sur un « bluff », est trop importante pour que tous les acteurs de la communauté internationale y soient indifférents : sous l'action combinée des populations, des Etats dominants et des Etats soucieux de garantir leur intégrité, le monde s'organise pour limiter la prolifération.

2.1 La domination des Etats-Unis

En matière d'arsenal nucléaire, il est admis que les Etats-Unis disposent de la capacité de destruction de la planète. Conscients de dominer le monde, forts de leur avance scientifique et technique dans le nucléaire, leur discours est simple :

- il faut réduire les stocks mondiaux et notamment de l'ex Union Soviétique, parce que la faillite économique de cet Etat l'empêche de détruire correctement son arsenal, tant civil que militaire ;
- les pays qui ne possèdent pas cette arme ne doivent pas chercher à l'acquérir

2.2 Le cas particulier de la France

La France, puissance nucléaire de capacité plus modeste, adopte une stratégie semblable à celle des Etats-Unis mais prend le soin de réaliser en urgence les essais nucléaires qu'elle juge indispensables à la poursuite de ses objectifs nationaux.

Les protestations de la communauté internationale et de pays dont on peut fortement suspecter qu'ils aient organisé les mouvements violents de revendication des Polynésiens en 1993 puis en 1995 n'ont cependant pas abouti complètement, le gouvernement français ne s'étant pas laissé stopper par la situation.

2.3 Les Etats en recherche de puissance

Certains Etats non encore dotés de l'armement nucléaire s'accordent sur la nécessaire réduction des stocks existants mais refusent le principe du non accès à cette technologie. D'une part, la fin de l'affrontement Est/Ouest et la peur de l'escalade nucléaire se sont accompagnés d'une hausse considérable des conflits armés géographiquement limités. Ces guerres « modernes » sont souvent le fruit de tensions internes, entre populations non homogènes, qui sont entretenues ou déclenchées par des pays frontaliers. L'action subversive ennemie paralyse alors les armées conventionnelles, l'Etat agressé ne peut plus réagir même s'il obtient la preuve que tel autre Etat est responsable de la situation

D'autre part, grâce à l'exemple européen, les pays émergents ont parfaitement conscience du coût réduit de la puissance nucléaire par rapport à une puissance militaire conventionnelle. Toujours selon le modèle européen, cette puissance conventionnelle n'est pas indispensable si l'Etat n'a pas de volonté de conquête mais uniquement celle de la protection de ses intérêts vitaux.

3 Stratégie nucléaire – une évolution véritable ?

Les exemples proposés ci-dessus montrent bien que la stratégie nucléaire ne s'est pas limitée à la lutte contre la prolifération. Certes mouvante en apparence, les ressorts internes de cette stratégie paraissent en revanche assez figés.

Le principe du « faible au fort » développé par la France reste de pleine actualité. Les puissances nucléaires ne craignent pas d'attaque ouverte contre leurs intérêts vitaux par une puissance agissant à découvert. De plus, la stratégie nucléaire reste un instrument politique de puissance, cette force permet de s'affranchir de la menace militaire lorsque l'action (au sein des frontières reconnues) déplaît à la communauté internationale, laquelle ne se risquera pas à intervenir militairement.

En prônant la non prolifération, les Etats-Unis adoptent un principe universel d'économie des moyens et de concentration des efforts. Ils s'assurent simplement de conserver leur avantage technologique et politique sans dépenser les sommes nécessaires à une course qui a conduit en son temps, grâce aux à ses implications financières des programmes d'armement, à l'effondrement de leur principal adversaire idéologique du moment.

Toujours en terme de stratégie, la non prolifération poussée reviendrait au renoncement de l'arme. Aucune puissance n'envisage un tel recul. Là encore, la stratégie nucléaire persiste à s'inscrire dans des principes assez anciens :

- principe de masse : disposition d'une arme très supérieure aux autres (un bloc des puissances nucléaires, un bloc des puissance non nucléaires), à défaut, assurance d'être l'égale de l'autre en capacité de destruction ;
- initiative : en interdisant les recherches et rendant licite le contrôle des programmes d'armement de l'autre, je suis sûr d'imposer mon rythme à l'adversaire ;
- surprise : étant puissance nucléaire reconnue, je ne suis pas contrôlé et peux donner libre cours à mes recherches technologiques, doctrinales...

Ainsi, on peut estimer que, même si le discours de non prolifération a permis une réduction significative d'un armement extrêmement dangereux, maintenu inutilement en service, la stratégie nucléaire n'a pas véritablement évolué depuis sa découverte en 1945. Sans y renoncer, il conviendrait maintenant de réfléchir et d'élaborer de nouvelles stratégies, capables de se mettre au service de l'intention politique positive. La stratégie nucléaire confère indubitablement indépendance et dissuasion :

- elle ne protège des actes irrationnels ou de la tendance légitime des Etats à vouloir disposer d'une telle arme ;
- elle semble inadaptée à la destruction utile (profitable) d'un ennemi qui posséderait cette puissance.